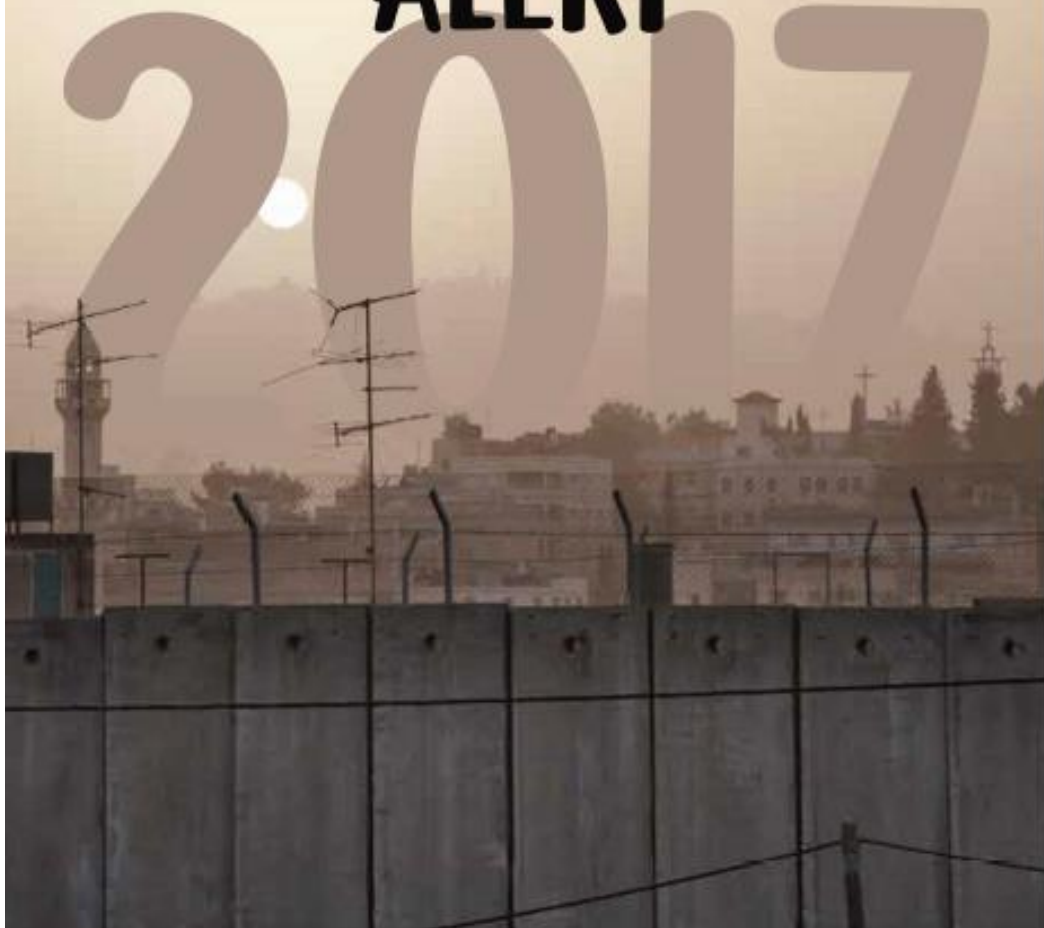




CHRISTMAS ALERT



Kairos Palestine
Appel pour l'Avent et Noël 2017

APPEL DE NOËL 2017

Or, en ce temps-là, parut un décret de César Auguste pour faire recenser le monde entier. Ce premier recensement eut lieu à l'époque où Quirinius était gouverneur de Syrie. Tous allaient se faire recenser, chacun dans sa propre ville ; Joseph aussi monta de la ville de Nazareth en Galilée à la ville de David appelée Bethléem en Judée, parce qu'il était de la famille et de la descendance de David, pour se faire recenser avec Marie son épouse, qui était enceinte.

Or, pendant qu'ils étaient là, le jour où elle devait accoucher arriva ; elle accoucha de son premier-né, l'emballota et le déposa dans une mangeoire, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans la salle d'hôtes. Il y avait dans le même pays des bergers qui vivaient aux champs et montaient la garde pendant la nuit auprès de leur troupeau. Un ange du Seigneur se présenta devant eux, la gloire du Seigneur les enveloppa de lumière et ils furent saisis d'une grande crainte. L'ange leur dit : « Soyez sans crainte, car voici, je viens vous annoncer une bonne nouvelle, qui sera une grande joie pour tout le peuple : Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur qui est le Christ Seigneur ; et voici le signe qui vous est donné : vous trouverez un nouveau-né emballoté et couché dans une mangeoire. » Tout à coup, il y eut avec l'ange l'armée céleste en masse qui chantait les louanges de Dieu et disait :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix pour ses bien-aimés. »

Or, quand les anges les eurent quittés pour le ciel, les bergers se dirent entre eux : « Allons donc jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé, ce que le Seigneur nous a fait connaître. » Ils y allèrent en hâte, et trouvèrent Marie, Joseph et le nouveau-né couché dans la mangeoire. (Luc 2, 1 – 16 ; Trad. TOB)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	p. 4
<i>Par S.B. Michel Sabbah, Patriarche Latin Émérite de Jérusalem</i>	
Premier dimanche de l’Avent	
LA TERRE - LA DÉCLARATION BALFOUR ET COMMENT ELLE A CONDUIT À LA NAKBA ET À LA DIVISION DE LA TERRE	p. 7
<i>Parle Rev. Dr. Munther Isaac</i>	
Deuxième dimanche de l’Avent	
LES HOMMES – LA PARTITION, L’ARRIVÉE DES JUIFS SIONISTES EUROPÉENS, LA NAKBA, L’IMPACT SUR LES « RÉFUGIÉS » PALESTINIENS	p. 11
<i>Par Badil – Centre d’Information pour les Droits des Résidents et des Réfugiés palestiniens</i>	
DE BETHLÉEM EN TERRE SAINTE...	p. 16
<i>Par Mgr Atallah Hannah</i>	
Troisième dimanche de l’Avent	
LES CHRÉTIENS – L’IMPACT SUR LES « RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS » CHRÉTIENS, L’IMMIGRATION, LA FRAGILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE	p. 19
<i>Par le Rev. Dr. Mitri Raheb</i>	
Quatrième dimanche de l’Avent	
LES VIOLATIONS PERMANENTES DES DROITS HUMAINS – LA SITUATION ACTUELLE – L’ACCAPAREMENT DES TERRES, LES IMPLANTATIONS ET LE MUR DE SÉPARATION	p. 23
<i>Par Me Manal Hazzan Abusinni</i>	
LÈVE-TOI, PRENDS L’ENFANT...	p. 26
<i>Par Fr. Jamal Khader</i>	
Épilogue	
EN PRÉPARANT NOS CŒURS POUR NOËL... PENSONS, S’IL VOUS PLAÎT, AUX PALESTINIENS	p. 29
<i>Par Rifat Odeh Kassis</i>	

KAIROS PALESTINE APPEL DE NOËL 2017

PRÉFACE

S.B. Michel Sabbah

C'est de Bethléem que je vous souhaite une sainte et heureuse fête de Noël. Je vous souhaite de pouvoir saisir d'un seul et même regard l'amour de Dieu et les souffrances des humains, partout dans le monde et aussi ici à Bethléem.

Je vous souhaite de voir la gloire de la Parole éternelle de Dieu tel que l'exprime Saint Jean: « *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était tourné vers Dieu, et le Verbe était Dieu. ...Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous et nous avons vu sa gloire* » (Jn 1,1.14).

Je vous souhaite d'être remplis de l'amour de Dieu et d'être en mesure de remplir du même amour les cœurs de tant d'êtres humains partout dans le monde de Dieu, et tout particulièrement ici à Bethléem et dans toute la Terre Sainte. Qu'il y ait plus d'amour, avec une paix et une justice définitives, dans les cœurs des Israéliens comme des Palestiniens !



C'est pour le salut et la paix de tous les humains, dans l'univers entier, que Jésus, Parole éternelle de Dieu, est né à Bethléem. Et pourtant beaucoup d'humains continuent à souffrir des injustices humaines, en bien des endroits de ce monde, et aussi ici à Bethléem, Là où la gloire et l'amour de Dieu ont été révélés à tout le genre humain, les gens continuent à vivre sous oppression et occupation militaire.

Le jour de Noël, vous allez prier et vous réjouir. Pour que votre joie soit plus grande encore et plus complète, tournez vos yeux vers Bethléem, l'endroit où Jésus est né et dont les habitants ne connaissent toujours pas la paix, et aidez-les à la connaître davantage et à vivre une joie réelle.

Dans le ciel de Bethléem, il y a des siècles de cela, les anges ont proclamé : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix pour les hommes, ses bien-aimés* (Lc 2,14). Mais jusqu'à ce jour, cette paix est encore à réaliser, ici à Bethléem. Votre célébration et votre prière devraient être un

acte pour construire la paix. Jésus nous a dit que nous pouvons la réaliser en dépit de toutes les puissances destructrices du monde : « *Soyez pleins d'assurance, dit-il, j'ai vaincu le monde* » (Jn 16,33) et « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui aussi les œuvres que je fais : il en fera même de plus grandes* » (Jn 14,12).

Les Églises ont entendu la proclamation de paix des anges. Mais peut-être se sont-elles habituées à ce qui se passe en Terre Sainte et trouvent-elles qu'il n'est pas besoin de faire quoi que ce soit pour que les choses changent. Tant d'entre elles ont fini par considérer comme normale la situation de guerre dans laquelle nous vivons. Elles ont oublié cette vérité qui est la totale égalité entre tous les êtres humains, même entre les Israéliens et les Palestiniens, avec les mêmes droits, la même liberté et le même droit à un État indépendant pour tous. Elles ont oublié les souffrances des gens, les prisonniers politiques, les maisons démolies, le Mur, les postes de contrôle... C'est de tout cela que souffre un peuple pour lequel aussi Jésus est né. Il est né pour le salut de tous, des Israéliens comme des Palestiniens. La paix qui nous manque encore, c'est la paix pour tous, pour les Palestiniens comme pour les Israéliens.

Quand vous contemplez la gloire de Dieu dans le petit enfant Jésus, né pour nous à Bethléem, vous êtes invités à baisser les yeux pour regarder vers la terre, pour voir la misère humaine et la guerre. Et vous verrez les souffrances de tous les frères et de toutes les sœurs de Jésus partout dans le monde, et tout particulièrement ici à Bethléem. Vous êtes invités à dire une parole de vérité aux Israéliens qui peuvent décider de la paix ou de la guerre, et aux Palestiniens sous occupation militaire israélienne. Dites une parole de vérité, et appelez-les tous les deux à se réconcilier. Dites aux puissants qui sont les décideurs que la réconciliation est possible, que l'amour est possible, et que vivre ensemble dans la paix et dans la justice est possible aussi.

Vous êtes appelés à agir, à faire de votre Noël une prière, et une action pour installer l'amour, la paix et la justice à Bethléem et dans les cœurs de tous, dans toute la Palestine et tout Israël.

Notre paix n'est pas entre nos mains seulement. Elle est tout autant entre vos mains. Elle est entre les mains des puissants et des seigneurs de guerre. La paix de la Terre Sainte est un défi mondial, pour tous les États et toutes les Églises. Et tous, États comme Églises, semblent bien timides et hésiter à prendre les mesures nécessaires à la paix et à la réconciliation. Ils sont timides quand il s'agit de dire une parole de vérité aux puissants de ce monde qui proclament la paix et continuent à faire la guerre.



Vous allez célébrer un Noël plein de joie. Faites que votre joie soit plus parfaite en faisant preuve de plus de fermeté quand, pour obtenir la paix, vous traitez avec les puissances de ce monde, avec vos gouvernements, même si ceux-ci doivent exercer des pressions là où des pressions sont nécessaires. Vous êtes appelés à aider les deux parties à s'engager en vérité et ensemble sur le même chemin qui mène à la justice et à la paix.

Noël est pour tous. Le chant des anges annonce la paix pour tous. Vous ne pouvez pas vraiment vivre Noël quand la paix et la joie de Noël sont absentes ailleurs dans le monde, et même ici à Bethléem, à l'endroit où la Parole de Dieu s'est manifestée à l'humanité pour le salut et la paix.

Cet Appel de Noël pour l'année 2017 propose quatre thèmes à votre prière, votre réflexion et votre action : le pays, le peuple, les chrétiens, et les violations continues des droits humains. Essayez de vivre un Noël de foi, de sincère obéissance à Dieu, un Noël d'amour, un Noël qui construise la paix et la justice à Bethléem et dans toute la Terre Sainte. Vous pouvez apporter un changement. Jésus vous a dit que vous en êtes capables : « *Soyez pleins d'assurance, j'ai vaincu le monde* » (Jn 16,33), et « *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera lui aussi les œuvres que je fais : il en fera même de plus grandes* » (Jn 14,12).

Je vous souhaite un Noël de sainteté et rempli de joie.

S.B. Michel Sabbah, Patriarche Latin Émérite de Jérusalem

S.B. le Patriarche Michel Sabbah a servi comme archevêque puis Patriarche latin (catholique romain) de Jérusalem de 1987 à 2008. Le Patriarche Sabbah a été ordonné prêtre du patriarcat latin de Jérusalem en juin 1955. Il a été prêtre de paroisse durant plusieurs années, puis a été envoyé à l'université Saint-Joseph de Beyrouth pour étudier la langue et la littérature arabes. Peu après, il a été nommé Directeur des écoles du patriarcat latin. En 1980, il a été nommé Président de l'Université de Bethléem. En 1987, le pape Jean-Paul II l'a nommé Patriarche Latin de Jérusalem, faisant de lui le premier Palestinien autochtone à ce poste depuis des siècles. De 1999 à 2010, le Patriarche Sabbah a aussi été président international de Pax Christi, une organisation catholique au service de la paix. Il s'est retiré du poste de Patriarche en 2008. Durant son mandat, il était Grand Prieur de l'Ordre Équestre du Saint Sépulcre de Jérusalem, l'un des ordres de chevalerie, fondé en 1099. Le Patriarche Sabbah est l'un des auteurs du Document Kairos Palestine et croit que le pluralisme et l'égalité sont des outils utiles pour préserver la dignité humaine.

Trad. E. Reichert

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT

La Terre et la Justice

Rev. Dr. Munther Isaac

Le conflit israélo-palestinien est essentiellement une lutte au sujet de la terre. La Déclaration infâme et qui plus est injuste de Balfour, où une puissance colonisatrice a pensé avoir le droit de contrôler le destin des peuples et des terres, a créé les fondements de l'une des injustices les plus criantes de notre ère moderne. Israël a été établi sur la terre palestinienne, et aujourd'hui la confiscation et l'occupation de cette terre palestinienne par Israël continuent sous la protection de la communauté internationale. Et la ville de Bethléem n'est pas préservée de cette réalité, obligeant ceux qui perdent leurs terres et se retrouvent ainsi entourés de murs et de colonies à émigrer pour essayer de trouver ailleurs un avenir pour leurs familles, mettant ainsi en danger la présence chrétienne dans le pays.

Quand les puissants profitent des faibles, utilisant le prétexte de la « sécurité » pour accroître leur emprise et leur contrôle sur les ressources naturelles, la terre crie justice. Et lorsque les politiciens israéliens et leurs supporters chrétiens se servent de la Bible, il nous faut élever la voix et protester contre cette grave violation des textes sacrés.

La justice compte aux yeux de Dieu !

Le thème de la justice revient tout au long de la Bible, et cela se manifeste aussi dans la théologie de la terre que l'on peut y trouver. Aucun autre péché n'y est plus directement lié à l'expulsion hors de la terre que le péché de l'injustice socio-économique. L'importance de la justice est présente dans presque toutes les traditions. Dans Genèse 18,19, Dieu dit au sujet d'Abraham :

Car je l'ai choisi afin qu'il ordonne à ses fils et à sa maison après lui de garder la voie du Seigneur en pratiquant la droiture et la justice, et qu'ainsi le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham les promesses qu'il lui a faites.

Abraham a été choisi pour pratiquer la droiture et la justice : c'est cela qui conduirait à l'accomplissement de la promesse. Dans Deutéronome 16,19-20 aussi, la justice est présentée comme une *condition essentielle* pour rester dans le pays :

Tu ne biaiseras pas avec le droit... Tu rechercheras la justice, rien que la justice, afin de vivre et de prendre possession du pays que le Seigneur ton Dieu te donne.

Les cinq premiers livres de la Bible ont beaucoup à dire au sujet des pauvres, de l'étranger, de l'immigré, de la veuve et de l'orphelin¹. Selon Brueggemann, ils sont redéfinis comme « frères et sœurs. » « C'est l'une des obligations associées à la terre reçue par alliance, et qui conserve à la terre sa dimension d'alliance : ceux qui semblent n'avoir aucun droit doivent être honorés et

¹ Voir par exemple : Ex. 22,21-24 ; 23,6-9 ; Deut. 10,19 ; 15,7-11 ; 24,19-22.

convenablement traités »². Parce que la terre n'est pas « pour sa propre sécurité mais pour le frère et la sœur. »³

Pourtant ce sont les prophètes « classiques » qui ont placé cette question au-dessus de pratiquement toutes les autres considérations et l'ont directement liée à l'exil. Comme le dit Chris Wright : « Les prophètes ne voulaient tout simplement pas laisser Israël s'en tirer si facilement en réclamant pour leur société la bénédiction et la protection que donne un lien d'alliance tout en piétinant les exigences socio-économiques d'un tel accord. »⁴

Amos est un prophète qui se fait remarquer par la manière dont il souligne l'importance de la justice sociale. Son appel pour « que le droit jaillisse comme les eaux (5,24) est suivi de l'avertissement d'un exil : « Et je vous déporterai au-delà de Damas » (5,27).⁵

Et Jérémie fait une remarque semblable :

Si vous réformez vos voies et vos agissements, si vous pratiquez la justice envers les uns et les autres, si vous n'opprimez pas l'étranger, l'orphelin et la veuve, si vous ne répandez pas en ce lieu le sang innocent, et si vous n'allez pas après d'autres dieux, pour votre malheur, alors je vous laisserai demeurer dans ce lieu, dans le pays que j'ai donné à vos pères, d'éternité en éternité (Jér.7,5-7).⁶

La justice est importante ! Elle est importante pour Dieu ! Elle était importante dans les temps bibliques et elle importe aujourd'hui. En fait, elle représente un thème central de la Bible. Et pourtant, tristement et étrangement, la justice est une dimension totalement absente de la mission, de l'enseignement, de la théologie et du ministère de la plupart des Églises et agences missionnaires. Il est temps de marquer un arrêt et de réfléchir profondément et sérieusement à la façon dont nous avons compris la Bible et la mission, et de nous demander pourquoi nous avons ignoré la justice !

La question que nous posons aujourd'hui est celle-ci : La justice habite-t-elle dans le pays ? Pouvons-nous parler de paix en Terre Sainte si la question de la justice n'est pas abordée en priorité ?

Dans le contexte de l'occupation de la Palestine et des Palestiniens par Israël, l'injustice est réelle et évidente. Elle se manifeste dans le visage du réfugié, de la famille dont la terre a été confisquée, de l'ouvrier qui attend des heures durant et en pleine chaleur au poste de contrôle, et des villageois qui souffrent de la violence des colons israéliens. L'injustice est évidente dans l'inégale distribution de la richesse, de l'eau et des autres ressources naturelles, ainsi que dans les lois et mesures qui favorisent un peuple face à l'autre.

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de justice, nous ne pourrons même pas commencer à parler de paix et de coexistence. Comme l'écrit Desmond Tutu : « La pérennité d'Israël comme patrie pour le peuple juif a toujours été dépendante de sa capacité à garantir la justice aux Palestiniens. »⁷

2 Brueggemann, Walter, 2002, *The Land : Place as Gift, Promise, and Challenge in Biblical Faith : La terre : Lieu de don, de promesse et de défi dans la foi biblique*, Fortress Press, Minneapolis, p. 61.

3 *Ibid.* p. 73.

4 C.J.H. Wright, 2004, *Old Testament Ethics for the People of God (Éthique de l'Ancien Testament pour le peuple de Dieu)*, InterVarsity Press, Illinois, 2004, p. 98

5 Voir également Amos 6,6-7.

6 Voir également Jér.7,8-15 ; 21,12-14 ; 22,3-5 ; És. 5,12-13 ; Éz. 16,49.

7 Desmond Tutu, lettre à l'Église presbytérienne des États-Unis. Lien Internet :

http://new.israelpalestinemissionnetwork.org/index.php?option=com_content&view=article&id=274

Pour Kairos Palestine, la justice est l'un des éléments les plus importants de la mission de l'Église dans le pays : « Tout ce qui arrive dans notre pays et à toute personne humaine qui l'habite, toutes les épreuves et les espérances, toute injustice et tout effort pour l'arrêter, tout cela est une partie de la prière de notre Église et du service de toutes ses institutions » (Kairos Palestine 3.4).

Plus encore : « La mission de l'Église consiste à annoncer le Royaume de Dieu, un royaume de justice, de paix et de dignité. Notre vocation comme Église vivante est de témoigner de la bonté de Dieu et de la dignité de la personne humaine. Nous sommes appelés à prier et à élever notre voix pour annoncer une société nouvelle où les hommes croient en leur dignité et en celle de leur adversaire » (Kairos Palestine 3.4.2).

Rev. Dr. Munther Isaac :

Pasteur chrétien palestinien, théologien, auteur, orateur, blogueur, et surtout mari et père. Munther porte plusieurs casquettes. Il est actuellement pasteur de l'église luthérienne de Noël à Bethléem, et en même temps doyen du Bethlehem Bible College. Il est également responsable de l'organisation des très appréciées et très influentes conférences « Christ au poste de contrôle » (« Christ at the Checkpoint ») et membre du conseil administratif de Kairos Palestine.

Munther est passionné par tout ce qui touche les Palestiniens et les chrétiens de Palestine. Il parle localement et internationalement sur des questions touchant à la théologie de la terre, aux chrétiens palestiniens et à la théologie palestinienne. Il est l'auteur de « From Land to Lands, from Eden to the Renewed Earth: A Christ-Centered Biblical Theology of the Promised Land » (De la terre aux terres, d'Eden à la Nouvelle Terre, une théologie biblique de la Terre promise centrée sur le Christ.)

Munther est musicien. Il joue de la guitare et de la flûte. Il est également passionné de sports, particulièrement de football et de basket-ball (NBA).

Munther a d'abord étudié le génie civil à Birzeit. Réalisant que les chiffres et les chantiers de construction n'étaient pas son affaire, il a obtenu une maîtrise d'Études de la Bible au Westminster Theological Seminary et un doctorat à l'Oxford Centre for Mission Studies.

Munther est marié à Rudaina - une architecte. Ils ont deux garçons : Karam (4 ans) et Zaïd (2 ans).

Trad. C. Monod

« Notre présence, en tant que Palestiniens - chrétiens ou musulmans - sur cette terre n'est pas un accident. Elle a des racines profondes liées à l'histoire et à la géographie de cette terre, comme c'est le cas de tout peuple aujourd'hui qui vit sur sa terre. Une injustice a été commise à notre égard, lorsqu'on nous a déracinés. L'Occident a voulu réparer l'injustice qu'il avait commise à l'égard des juifs dans les pays d'Europe, et il l'a fait à nos dépens et sur notre terre. Il a ainsi réparé une injustice en en créant une autre. »

Document Kairos Palestine – Un moment de vérité, chapitre 2.3.2

DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

La Nakba⁸ continue

Source : BADIL, Centre d'information pour les droits des résidents et des réfugiés palestiniens

70 ans après la Nakba, le peuple palestinien continue d'être soumis aux différentes politiques mises en place par Israël. Celles-ci conduisent au transfert et au déplacement forcé de la population, et sont destinées à contrôler un maximum de terre avec un minimum de Palestiniens. Cet article veut mettre en lumière cette "continuation de la Nakba" et les politiques systématiques de transfert et de déplacement forcés auxquelles les Palestiniens ont été soumis depuis 1917, avec un point d'attention particulier pour le secteur de Bethléem.

Aperçu de l'histoire du déplacement du peuple palestinien

Durant le Mandat britannique sur la Palestine (1922-1947), et lors de l'application ultérieure de la Déclaration Balfour, l'administration britannique a mis en œuvre de nombreuses politiques facilitant l'immigration illégale des juifs et leur installation en Palestine. Celles-ci comprenaient la naturalisation en masse des immigrants, la construction de colonies, la confiscation de terres palestiniennes, la dénaturalisation de Palestiniens ainsi que leur expulsion de leurs maisons et de leurs communautés. Ces politiques coloniales sont toujours en cours aujourd'hui.

Entre 1922 et la fin de 1947, on estime que, du fait de cette politique, entre 100 000 et 150 000 Palestiniens – à peu près un dixième de la population arabe palestinienne – ont été expulsés, dénationalisés ou forcés à quitter leurs maisons. Le résultat de la politique de colonisation sioniste de l'administration britannique fut le déplacement de dizaines de milliers de personnes à l'intérieur du pays, l'éviction de fermiers, et à titre punitif, des destructions de maisons.

La déclaration unilatérale de la création d'Israël à Tel Aviv le 14 mai 1948 a coïncidé avec le retrait des forces britanniques de Palestine et l'effondrement du plan de partage de l'ONU. Entre 750 000 et 900 000 Palestiniens (représentant entre 55 et 66 % du total de la population palestinienne de l'époque) ont été déplacés de force par les milices sionistes entre la fin de 1947 et le début de 1949. Au final, 85% de la population palestinienne d'origine, qui vivait dans la Palestine mandataire devenue l'État d'Israël, ont été déplacés. La plupart des réfugiés se sont enfuis vers ce qui est devenu la Rive Ouest [du Jourdain]⁹ et la Bande de Gaza (22% de la Palestine mandataire) ou vers les pays arabes voisins en fonction de la fin des hostilités¹⁰.

Le second déplacement majeur de Palestiniens s'est produit en 1967 quand Israël a occupé le reste de la Palestine mandataire (la Rive Ouest, y compris Jérusalem-Est, contrôlée par la Jordanie, et la Bande de Gaza, contrôlée par l'Égypte). Les préparatifs pour installer un gouvernement militaire dans ces régions n'avaient pas cessé depuis 1963. Beaucoup d'autres Palestiniens ont été évacués de force de la Rive Ouest, dans des bus et des camions fournis par les militaires. Plus d'un tiers (400 000 à 450 000) de la population palestinienne des territoires palestiniens occupés a été déplacée durant cette guerre. À peu près la moitié d'entre eux (193 500) étaient des réfugiés de 1948, déplacés pour la seconde fois, tandis que 240 000 étaient chassés de la Rive Ouest et de la Bande de Gaza pour la première fois.

⁸ Mot arabe signifiant « catastrophe » qui qualifie les événements de 1948-1949 ayant conduit à l'exil et au déplacement forcé du peuple palestinien. Toutes les notes sont du traducteur.

⁹ Rive Ouest (du Jourdain) est la traduction littérale de West Bank ; en France on utilise plutôt Cisjordanie.

¹⁰ Différents armistices furent signés par Israël avec les différents pays arabes limitrophes.

Depuis cette époque, Israël a déployé de nombreuses mesures dans le but de continuer la poursuite des transferts et déplacements de Palestiniens, soit directement, soit par la création d'un environnement coercitif qui force les familles palestiniennes à partir.

BADIL a identifié neuf mesures majeures israéliennes très outillées pour constituer les piliers d'une stratégie destinée à déplacer de force la population palestinienne dans et au-delà de la Palestine mandataire historique :

1. Refus du droit de résidence

Une des stratégies de transfert discret des Palestiniens consiste à révoquer le droit de résidence, à refuser ou mettre des obstacles à l'enregistrement des enfants¹¹, à la réunification des familles ou au changement de lieux de résidence. En effet, le droit au statut de résident étant une condition pour accéder à une multitude d'autres droits, beaucoup de gens, sans statut au regard de la loi israélienne, n'ont pas accès aux services de santé, aux inscriptions dans les écoles, à l'ouverture d'un compte bancaire. Ils ne peuvent pas travailler officiellement, ni devenir propriétaire, ni obtenir un permis de conduire ou des documents de voyage. Rien qu'à Jérusalem, plus de 14 000 Palestiniens ont perdu, depuis 1967, leur statut de résident et le droit de vivre à Jérusalem-Est.

2. Régime des permis

Israël a mis en place un régime dans lequel toutes sortes de permis régulent et interfèrent avec les différents aspects de la vie de la population civile, comme les voyages, le travail, le développement, le transport des marchandises et des biens. Le régime de permis dépasse la simple restriction de liberté de mouvement. Il permet en fait d'interdire l'accès aux champs, au travail et aux lieux de soins. Les Palestiniens ne sont autorisés à construire qu'avec un permis délivré par les autorités israéliennes. Entre 2008 et 2012, 97,7% des demandes de permis de construire dans la zone C déposées par des Palestiniens ont été rejetées par les autorités israéliennes.

3. Confiscation de terres et interdiction d'accès

Cette politique se base sur l'enregistrement des terres en diverses catégories. Outre la confiscation de terres, Israël utilise différents moyens pour réduire ou interdire complètement le travail de la terre et la possibilité d'y accéder. Aujourd'hui, Israël occupe la surface totale du territoire de la Palestine occupée (quelques 6 220 km²) et a confisqué ou annexé *de facto* plus de 3 456 km² (61%) de la Rive Ouest (y compris Jérusalem-Est) au profit exclusif des colonisateurs juifs. En plus de confisquer les terres, de nombreuses lois et règles dans la Rive Ouest, dans la Bande de Gaza et en Israël restreignent l'accès à leurs terres pour de nombreux propriétaires palestiniens.

4. Zonage et planification discriminatoires

Dans le but de contenir et de réduire l'accroissement de la population palestinienne, Israël applique des politiques de discrimination dans le zonage et la planification. De ce fait, empêchées d'utiliser leur propre terre ou d'avoir accès au domaine public, des milliers de familles palestiniennes vivent dans des conditions de surpeuplement et d'absence d'hygiène. À travers une modification, discriminatoire et



¹¹ L'état civil est contrôlé par Israël.

injustifiable, des lois d'urbanisme antérieures à l'occupation de 1967 – ce qui, en soi, est une violation du droit humanitaire international – les Palestiniens sont empêchés de participer à l'élaboration et au développement des plans d'urbanisme successifs.

5. Ségrégation

La politique israélienne de ségrégation dépasse les divisions géographiques ; elle cible l'unité et l'identité nationale du peuple palestinien. Cette politique de catégorisation et d'isolation va au-delà de la volonté de séparer les Palestiniens des citoyens juifs-israéliens ; elle divise les Palestiniens en catégories géopolitiques en les soumettant à un système hiérarchique de droits. Au sommet de la division juridique des Palestiniens, Israël divise aussi la population palestinienne géographiquement, de manière à isoler et supprimer des communautés palestiniennes et assurer la suprématie des colonisateurs israéliens et de leurs privilèges.

6. Refus d'accès aux ressources naturelles et aux services

Par des mesures militaires, administratives et politiques, Israël cherche à contrôler et exploiter illégalement les ressources naturelles des Territoires palestiniens occupés. La Palestine mandataire est un territoire riche en ressources naturelles comme l'eau, le gaz naturel, les réserves halieutiques et minières. Elles sont actuellement pour l'essentiel hors de portée du peuple palestinien. Ainsi, Israël interdit aux Palestiniens d'utiliser des puits et installe des colonies bénéficiant d'un accès privilégié à l'eau dans les territoires palestiniens occupés.

7. Refus du droit des Réfugiés à une réparation (retour, restitution des biens et indemnités compensatoires)

La résolution 194 du 11 décembre 1948 de l'Assemblée Générale des Nations Unies stipule que les réfugiés devraient être autorisés à retourner chez eux dès que possible et qu'une indemnisation devrait être payée à ceux qui choisiraient de ne pas le faire, ainsi que pour la perte de biens ou les dommages causés à ceux-ci. Pourtant, depuis 1948, les réfugiés palestiniens se sont vus refuser l'exercice de ce droit au retour et à la citoyenneté. Ainsi, imposée juridiquement et militairement, cette politique israélienne constitue une violation des droits individuels et collectifs des Palestiniens.



8. Répression de la Résistance

Cette politique recourt, de manière systématique, à des guerres / attaques militaires massives, à des invasions, des mises à mort illégales, des punitions collectives, des démolitions de maisons, au bouclage, au blocus, à l'incarcération, à la torture et à la suppression de la liberté d'expression et de réunion, et également à la criminalisation des actes d'opposition ou de désobéissance civile. Cette

politique de répression et de criminalisation de la résistance affecte les Palestiniens collectivement et individuellement et crée un environnement instable de peur et de punition collective.

9. Des acteurs non gouvernementaux

Cette politique est menée par des colons, des organisations paraétatiques ou des acteurs privés des colonies. Elle bénéficie de l'aide ouverte ou complice d'institutions officielles d'Israël ou d'officiers supérieurs israéliens. On peut la voir dans un large éventail d'actions illégales : attaques menées par des colons, destruction de biens palestiniens, confiscations et/ou privatisations de terres palestiniennes. Ainsi, la Loi sur l'Administration de la Terre Israélienne de 2009 permet la privatisation de terres, appartenant à l'origine à des réfugiés palestiniens et à des personnes déplacées de l'intérieur, maintenant "détenues"¹² par l'État d'Israël, par le Fonds National Juif, et par l'Autorité pour le Développement à la fois en Israël et dans les Territoires Palestiniens Occupés. Est ainsi autorisée la vente à des propriétaires juifs privés d'éléments de colonies et de domaines confisqués à des Palestiniens en vue de la construction de colonies¹³.

Politiques de transfert forcé dans le gouvernorat de Bethléem

Située dans le sud de la Rive Ouest entre les villes de Hébron et de Jérusalem, Bethléem est une des plus anciennes villes palestiniennes. Elle est le lieu de l'église de la Nativité. Le gouvernorat de Bethléem est aussi le domicile de 221 802 résidents palestiniens.

Il héberge trois camps de réfugiés. Le camp de Dheisheh, dans le sud de Bethléem, a été créé en 1949 et comptait, fin 2014, 14 919 réfugiés inscrits. Dans le nord de Bethléem, les camps d'Aïda et de Beit Jibrin (al-Azzeh) ont été installés en 1950. À la fin de 2014, il y avait 5 498 réfugiés inscrits vivant à Aïda et 2 408 à al-Azzeh. On trouve chez ces réfugiés vivant à Bethléem une grande variété de religions, dont l'islam et le christianisme. Si on considère la population des trois camps réunis, les réfugiés palestiniens de Bethléem représentent environ 28% de la population totale du gouvernorat. Malgré leur nombre, les réfugiés vivant à Bethléem souffrent de marginalisation en raison d'un manque au niveau des besoins et des services les plus élémentaires, des coupes dans l'aide de l'UNWRA¹⁴, du refus de leurs droits aussi bien que de l'insuffisance de protection. Cela les rend vulnérables, non seulement à Bethléem mais partout.

Il y a environ 62 000 réfugiés dans le district de Bethléem en comptant ceux qui résident dans les trois camps. Ils ont, en général, fui les villages des districts d'Hébron et de Jérusalem. Aujourd'hui, selon le Bureau central palestinien de Statistiques, le nombre de Palestiniens vivant à l'extérieur des camps de Bethléem est plus élevé que celui de ceux vivant à l'intérieur. Cependant, les camps restent les lieux les plus densément peuplés du gouvernorat, et le manque de possibilité de logement a obligé de nombreuses familles à les quitter. L'UNWRA estime que la densité de population de ces camps est de 45 454 habitants au km² à Dheisheh, de 77 464 à Aïda et de 92 592 à al-Azzeh.

Comme pour d'autres villes palestiniennes de la Rive Ouest et de la Bande de Gaza, le transfert et le déplacement forcés des Palestiniens de Bethléem se poursuivent. C'est le résultat de la combinaison de toutes les politiques israéliennes susmentionnées. Beaucoup de villages entourant Bethléem sont actuellement sous la menace d'un transfert forcé qui, du fait de leur localisation le long du mur d'annexion et de séparation, et du développement de colonies illégales venant empiéter sur leur territoire, les rend susceptibles d'une éventuelle annexion à Israël. Parmi ces villages on trouve : al-Walajah, Wadi Fukin, Husan, et Beit Scaria dont les résidents sont particulièrement soumis à la confiscation de leurs terres et au refus d'accès à celles-ci, au régime des permis, à la violence des colons avec la complicité des forces israéliennes, aux démolitions de maisons et au manque d'accès aux ressources naturelles et aux services.

¹² L'État israélien s'est institué le "gardien" des propriétés des absents comme les réfugiés.

¹³ Ce qui est interdit par le droit international.

¹⁴ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Le gouvernorat de Bethléem souffre aussi du développement des colonies, en étant le témoin de la plus grande concentration de colons israéliens en un seul endroit dans la Rive Ouest. Le bloc de colonies du *Gush Etzion* dont la plus grande partie est construite sur des terres des villages de l'est et du sud de Bethléem comprend 36 colonies incluant de nombreux avant-postes et des zones industrielles tout autour de Bethléem et de Hébron. Cela montre clairement que le développement des colonies est la cause de la souffrance et des déplacements des Palestiniens de Bethléem. On estime qu'il y a environ 70 000 colons israéliens dans ce bloc et ce nombre croît exponentiellement chaque jour. Le bloc de colonies d'*Etzion* continue de s'étendre pour que cette portion de terre puisse être annexée en même temps que Jérusalem, comme le prévoient les plans israéliens du Grand Jérusalem. L'expansion des colonies ainsi que les politiques israéliennes de transferts susmentionnées aggravent un environnement de contraintes qui aboutissent au déplacement forcé des résidents palestiniens.

*Le Centre d'Information **BADIL** pour les droits des Palestiniens résidents et réfugiés est une association indépendante sans but lucratif pour la défense des droits humains, engagée dans la défense et la promotion des droits des Palestiniens réfugiés ou déplacés de l'intérieur. Nos objectifs, missions, programmes et relations sont définis par notre identité palestinienne et les principes du droit humanitaire international et des droits de l'homme. Nous cherchons à faire avancer les droits individuels et collectifs du peuple palestinien sur ces bases.*

Trad. B. et O. Flichy



De Bethléem en Terre sainte, que la Paix soit avec vous !

*Son Éminence l'Archevêque Atallah Hanna
Archevêque de Sébastia - Jérusalem*

À l'occasion de Noël, Il est dans nos esprits, Lui qui est venu pour notre salut, pour le salut de l'humanité entière, pour la faire passer d'une ère de ténèbres, de péché et de mort à une ère de lumière, de bénédiction, et de salut. Le Seigneur Jésus Christ est venu dans ce monde pour ouvrir une nouvelle page dans l'histoire de l'humanité, et pour inviter tous les hommes à une vie remplie de bonté et de sacrifices, consacrée au service de l'autre. Par sa naissance, il nous a appris à être humbles et nous a montré que la grandeur de l'homme réside dans son humilité et dans le message spirituel et humain que chacun et chacune apporte. Plus l'homme est modeste, plus grand il devient. Cette humilité a été incarnée par la naissance du Sauveur dans une étable de Bethléem et par toutes les épreuves auxquelles il a été soumis, jusqu'à son agonie, sa crucifixion, sa mort, son ensevelissement, et sa résurrection.

Le Seigneur Jésus nous a appris à toujours prendre le parti de l'opprimé. Lorsqu'il est allé d'un lieu à l'autre, il s'est toujours intéressé au pauvre, à celui qui était dans le besoin, au malade et à celui qui souffrait, pour les remplir d'espoir, soigner leurs blessures, et les reconforter avec ses mots venus du ciel.

La situation dans laquelle vivent les Palestiniens depuis de nombreuses années est tragique. Les injustices auxquelles notre peuple a été soumis sont si nombreuses. Tant d'entre nous sont dans la peine, dans la détresse, dans le deuil pour avoir perdu des êtres chers. Tant d'entre nous sont en souffrance derrière les barreaux. Le problème palestinien est une blessure qui saigne, blessure qui est celle de nous tous, fils et filles du peuple palestinien. En tant que Palestiniens chrétiens qui croient dans les valeurs de l'Évangile, dans sa mission et dans sa présence dans notre monde, nous devons sans cesse appeler à la liberté pour le peuple de Palestine. Notre soutien doit toujours aller vers ceux qui ont été affligés par de grandes injustices, dont les droits ont été usurpés, qui ont été soumis au nettoyage ethnique, déplacés par la force et déracinés de cette terre sainte.

Il est de notre devoir de soutenir le peuple de Palestine et de lui témoigner notre solidarité, particulièrement envers les réfugiés et les Palestiniens qui souffrent parce qu'ils ont été déracinés et expulsés hors de leur patrie, envers ceux qui habitent des camps de réfugiés tandis que leur cœur bat toujours d'amour et d'attachement à leur patrie. Nous devons être auprès d'eux, prier avec eux, et leur exprimer notre soutien en termes concrets. Nous devons défendre leur droit au retour vers les terres dont ils ont été chassés.

Le document Kairos Palestine est un message chrétien national palestinien émanant du cœur de cette souffrance, avec l'objectif de faire entendre la voix de la nation palestinienne dans le monde entier. Nous espérons que notre message sera entendu, parce que notre peuple vit encore sous l'occupation. Nous continuons à vivre les conséquences des catastrophes et des revers auxquels nous tous Palestiniens avons été soumis et qui ont créé tant de désastres humanitaires. À l'occasion de Noël, nous espérons que notre message sera entendu par toutes les Églises chrétiennes dans le monde, par toutes les nations de la terre, car il est impératif que la terre de Noël soit dans les



pensées de tous, ce lieu saint du monde où notre Sauveur a vu le jour et d'où émane la lumière de la foi qui dissipe les ténèbres de notre univers. Depuis la terre de la Nativité, nous disons aux nations du monde : Contemplez notre peuple, contemplez notre agonie, nos souffrances, et nos blessures ! Contemplez ces Palestiniens réfugiés, éprouvés, éparpillés dans le monde entier et dans les camps de réfugiés. Contemplez cette Terre sainte, soutenez notre peuple et demandez que justice soit faite sur cette terre, que disparaisse toute forme d'occupation afin que notre peuple puisse jouir de la liberté qu'il mérite et pour laquelle il a accompli tant de sacrifices.



En tant que Palestiniens chrétiens, nous affirmons depuis la Terre sainte que nous n'abandonnerons jamais notre attachement aux valeurs de l'évangile d'amour. Nous sommes engagés dans notre foi et fiers d'être les fils et les filles de la première Église appelée par Saint Jean Damascène « mère de toutes les Églises ». C'était la première Église sur cette terre sainte d'où a été lancée la première mission chrétienne vers toutes les parties du monde. Nous souhaitons aussi dire que nous n'abandonnerons pas notre appartenance à notre patrie. La Palestine est notre patrie et la cause que nous défendons. Il est du devoir de nous tous de défendre cette cause qui, pour nous, est la plus juste dans l'histoire des temps modernes.

Durant la glorieuse période de Noël, nous prions Dieu d'être compatissant avec nous, d'avoir pitié de notre pays et de nous donner Sa justice et Sa paix. Les bénédictions que nous souhaitons pour la Palestine, nous les souhaitons pour tous les peuples de cette terre, particulièrement ceux du monde arabe où se développe une culture de mort, de haine, de violence et de terrorisme. Nous espérons l'avènement de la paix dans le monde arabe, et que s'arrête la machine de mort, de violence et de terrorisme qui y détruit la vie d'innocents, afin que prévale entre les hommes et leurs prochains une culture de dialogue, de convergence, et d'amour.

**La Paix soit avec vous, depuis Bethléem, la Terre Sainte
et depuis la terre bénie de Palestine.
Tous mes souhaits pour un Noël joyeux et rempli de gloire.**

L'évêque Atallah Hanna :

L'évêque Hanna est né le 6 novembre 1965 dans la ville de Al Rama en Haute-Galilée. Après des études secondaires à Al Rama en 1983, il est entré au Séminaire orthodoxe de Jérusalem. En 1984, il est parti étudier le grec à Thessalonique, et a ensuite intégré le collège de Théologie de l'université de Thessalonique, dont il est sorti diplômé avec mention en 1990. Il a été ordonné moine en 1990 au sein du Patriarcat Grec Orthodoxe de Jérusalem. Il a contribué au développement d'un cursus unifié pour l'enseignement de la religion chrétienne dans les écoles palestiniennes. L'Archevêque Hanna a participé à de nombreuses conférences locales, régionales et internationales et défendu la cause de la Palestine dans tous les forums. Il est membre de plusieurs institutions chrétiennes et œcuméniques ainsi que de nombreux comités et organisations. Il a joué un rôle important dans le dialogue islamo-chrétien. En 1985, il a été élu à l'unanimité Archevêque de Sébastia.

Trad. J. Toureille

« Les réfugiés font partie de notre réalité. La plupart d'entre eux vivent encore dans les camps dans des situations difficiles inacceptables pour les êtres humains. Eux, qui ont le droit de retour, attendent ce retour depuis des générations. Quel sera leur sort ? »

Document Kairos Palestine – Un moment de vérité, chapitre 1.1.6

TROISIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Noël : la véritable histoire

Rev. Dr. Mitri Raheb

J'ai été choqué par les résultats d'une enquête effectuée récemment en Grande-Bretagne et publiée sous le titre « Faire du bien, un avenir pour la chrétienté du 21^{ème} siècle ». Dans cette étude, plus de 1000 jeunes de 5 à 12 ans avaient été interrogés au sujet de Noël, et les réponses étaient choquantes : 52% des jeunes pensaient que Noël était l'anniversaire du Père Noël ; 27% répondirent que Jésus était né dans une église ; 20% pensaient que Jésus était le nom d'un joueur de foot de Chelsea ; et 35% étaient certains que c'est au Pôle Nord que Jésus était né.

Apparemment, à Noël, plus les arbres sont éclairés, plus les rues sont décorées, plus on mange et plus on boit, moins la véritable histoire de Noël est connue, et plus on est loin de sa véritable signification.

La Bonne Nouvelle de Noël n'a rien à voir avec ce que nous voyons autour de nous au temps de Noël, mais a beaucoup à faire avec ce que nous voyons autour de nous tout au long de l'année. L'histoire de Noël reflète notre histoire de Palestiniens, mais reflète aussi l'histoire mondiale de notre temps.



Le scénario de l'histoire de Noël est, ô combien, ancré dans la réalité, il n'a rien à voir avec le clinquant et les scintillements du temps de Noël. Ce scénario se situe dans une Palestine occupée, dans un pays occupé par les Romains. Un jeune couple de Nazareth est forcé par l'occupant d'aller se faire recenser. Le recensement est un moyen pour l'occupant de contrôler ceux dont le statut est celui d'occupé, de contrôler leurs déplacements, de contrôler leurs revenus et leurs impôts. C'est ainsi que Joseph et Marie durent se rendre à Bethléem pour obtenir leurs « cartes magnétiques ». Ensuite nous entendons parler des Mages qui vinrent d'Orient pour rendre visite à l'enfant de Bethléem et l'adorer. Mais ils furent stoppés à la frontière par la police de sécurité d'Hérode, harcelés et interrogés pour le simple motif qu'ils disaient la vérité : qu'ils se rendaient à Bethléem. À ce point, nous entendons parler du massacre des enfants innocents, mourant pour cette seule raison qu'Hérode voulait terroriser la population de Palestine et répandre la peur. Puis, nous voyons

la jeune famille chercher refuge en Égypte ; ils devinrent des réfugiés sur la route de l'exil, car ils cherchaient à échapper à la terreur hérodiennne.

L'histoire de Noël est une histoire de la Palestine 'par excellence', mais c'est aussi le miroir de notre monde d'aujourd'hui. La voix qui fut entendue à Ramah vient en écho de celle entendue aujourd'hui à Gaza, en Syrie et en Iraq. Rachel pleure ses enfants et refuse d'être consolée parce qu'ils ne sont plus. C'est si difficile d'être consolé quand on a vécu 50 ans continûment sous occupation et sans espoir d'en voir la fin. Il est si difficile d'être réconforté si vous êtes un réfugié secoué par de hautes vagues sur le chemin de la terre promise. C'est si difficile d'être consolé si vous vivez dans un monde où la terreur semble hors contrôle et frappe en tous lieux.

L'histoire de Noël est le miroir de notre histoire. Nous y trouvons notre réalité aussi laide qu'elle peut l'être sans aucun camouflage. Dans cette histoire, nous nous voyons tels que nous sommes, comme dans un miroir, sans aucun masque. Dans cette histoire nous voyons les dommages qui furent infligés à l'humanité.

Il y a quelques jours, un journaliste m'a demandé : Si l'histoire de Noël est le reflet de notre douloureuse réalité, où se trouve l'Évangile en elle ? Où est la Bonne nouvelle ? Où est l'espoir ?

La Bonne Nouvelle, la voici : Quand vint l'accomplissement des temps, le temps pour que la Parole soit incarnée, Dieu n'a pas choisi Rome ou Athènes pour y faire naître le Christ. Il choisit Bethléem occupée. Il choisit d'être l'un de ces opprimés. Il choisit d'être l'un de ces terrorisés. Quand vint l'accomplissement des temps, Dieu aima ce monde dans toute sa laideur et ne s'en détourna pas. Dieu choisit de rencontrer ce monde avec toute sa puissance et toute sa terreur. Il choisit de défier Hérode avec le visage d'un enfant innocent. Dieu n'a pas abandonné ce monde à sa misère et à sa douleur, mais il l'a embrassé et serré contre son cœur. Et c'est ainsi que dans la nuit de l'occupation et de l'oppression romaine, le peuple de Palestine entendit cette Bonne Nouvelle : « Ne craignez rien, parce qu'un Sauveur vous est né, Christ le Seigneur ». Et aux plus sombres heures de la nuit, les bergers virent une grande lumière et entendirent les anges chanter la gloire de Dieu. C'est l'instant crucial de l'histoire de Noël.

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire. Si Dieu n'a pas craint de s'incarner dans ce monde, nous ne devons pas le craindre non plus. Au contraire, que Lui ait pris ce monde dans ses bras nous incite à nous y engager aussi. Pourquoi rester en Palestine si nous avons la possibilité d'aller ailleurs ? C'est parce que Dieu a choisi ce lieu et que nous aussi nous le choisissons. Nous ne nous soumettons pas à l'Occupant. Pourquoi rester à Alep ? ai-je demandé à une amie là-bas. Sa réponse : Parce que cette ville me tient à cœur et que cette communauté me tient à cœur. C'est parce que nous ne pouvons pas capituler devant la terreur.

Mais nous ne pouvons pas non plus répondre à la terreur par du fascisme, ce serait contraire à l'esprit de Noël. Nous ne permettons à aucune terreur, quelles que puissent être ses formes et ses noms, de nous emporter vers la peur et la haine, mais nous nous en remettons à cette histoire de Jésus pour instiller en nous cette volonté de résister en témoignant de la lumière qui chasse les ténèbres, et de la vie qui est plus forte que la mort.

Notre monde d'aujourd'hui n'a pas besoin de plus d'arbres de Noël en matière plastique, mais est dans l'extrême nécessité d'être inspiré par l'enfant de Bethléem qui a affronté Hérode avec son message : « N'ayez pas peur ». Notre planète aujourd'hui a un besoin urgent de gens qui ne se planquent pas, mais s'engagent et agissent. Nos communautés ont un besoin urgent de citoyens qui s'engagent à rester auprès de leur communauté en souffrance et à la servir. Nos jeunes ont un besoin urgent de modèles qui incarnent l'Évangile au cœur de tous les blogs et sites qui distillent la haine.

L'histoire de Noël est une invitation à renouveler notre engagement pour notre monde que Dieu a tant aimé qu'il y a envoyé sa Parole s'y incarner, en des temps similaires à ceux que nous vivons aujourd'hui.

Trad. P. Zettwoog

Rev. Dr. Mitri Raheb

Il est le fondateur et le président de l'Université d'Arts et de Culture Dar al-Kalima de Bethléem et a été pasteur de l'église évangélique luthérienne de Noël à Bethléem de juin 1987 à mai 2017, et président du Synode de l'Eglise évangélique luthérienne de Jordanie et de Terre sainte de 2011 à 2017. Auteur de 18 ouvrages, il est à ce jour le théologien palestinien le plus largement publié. Ses livres et nombreux articles ont été traduits en onze langues.

Ce théologien contextuel polyglotte de 55 ans a reçu de nombreux prix pour les « éminents services qu'il a rendus à l'Église et à la société » : le prestigieux Wittenberg Award du Centre Luther du District de Columbia en 2003 ; le mondialement connu German Peace Award d'Aix-la-Chapelle en 2007, et le Prix des Médias allemands en 2012. Le dernier fut le prestigieux Tolerance Ring Award décerné à Cologne en novembre 2017.

L'œuvre du Dr Raheb a largement retenu l'attention de grands réseaux de médias internationaux : CNN, ABC, 60 Minutes, BBC, ZDF, DW, BR, Première, Raiuno, Stern, The Economist, Newsweek, et Vanity Fair.

Le Dr Raheb détient un Doctorat en théologie de l'Université Philipps de Marburg en Allemagne.

Pour plus d'information, voir son site internet : <http://www.mitriraheb.org/>

« Nous disons que notre option chrétienne face à l'occupation israélienne est la résistance ; c'est là un droit et un devoir des chrétiens. Or cette résistance doit suivre la logique de l'amour. Elle doit donc être créative, c'est-à-dire qu'il lui faut trouver les moyens humains qui parlent à l'humanité de l'ennemi lui-même. Le fait de voir l'image de Dieu dans le visage de l'ennemi même et de prendre des positions de résistance à la lumière de cette vision est le moyen le plus efficace pour arrêter l'oppression et contraindre l'opresseur à mettre fin à son agression et, ainsi, atteindre le but voulu : récupérer la terre, la liberté, la dignité et l'indépendance. »

Document Kairos Palestine – Un moment de vérité, chapitre 4.2.3

QUATRIÈME DIMANCHE DE L'AVENT

Les violations des droits humains continuent : le cas Al-Walajeh

Manal Hazzan-Abusinni, juriste et militant pour les Droits humains.

L'automne, souvent associé à la mélancolie, est une saison pleine de vie en Palestine, car c'est la saison de la récolte des olives. Les vastes oliveraies vertes s'animent avec la venue des ouvriers, jeunes et vieux, hommes et femmes, absorbés par la cueillette et le pressage des olives pour la production de l'huile.

Le village de *Walajeh*, lui, constitue une exception à ces scènes animées. Situé au sud-ouest de Jérusalem sur les collines de Bethléem, la plupart de ses terres se trouvent à un jet de pierre de leurs premiers propriétaires palestiniens, à portée de vue mais hors d'atteinte.



Durant la *Nakba* de 1948, tous ses habitants ont été déplacés loin de leur village d'origine. Certains ont été installés dans des camps de réfugiés, d'autres sont allés vivre en Jordanie ou au Liban. Les quelques rares qui ont réussi à rester se sont installés en Cisjordanie, du côté Est de la ligne d'armistice de 1949 (la « ligne verte »), où certains villageois possédaient des terres agricoles.

Cet endroit, à un kilomètre et demi du village d'origine, devint le site d'*Al-Walajeh* que nous connaissons aujourd'hui. Les autres terres du

village qui se retrouvèrent dans le nouvel État d'Israël furent saisies pour l'établissement du « moshav » agricole juif d'Aminadav.

Plus tard, à l'issue de l'occupation de 1967, le nouveau village se retrouva sous occupation israélienne, et avec l'annexion illégale des territoires occupés de Jérusalem-Est, un tiers des terres du nouveau *Walajeh* se retrouva annexé à Israël et sous juridiction israélienne, à l'intérieur des frontières élargies de la municipalité de Jérusalem.

Contrairement aux autres résidents palestiniens de Jérusalem-Est, les habitants de *Walajeh* ne se virent jamais attribuer le statut de résidents israéliens. Les rares détenteurs de ce statut l'ont obtenu grâce à la réunification familiale.

Après avoir annexé illégalement Jérusalem-Est, Israël organisa un recensement de la population, à la suite duquel le statut de résident, à défaut d'une citoyenneté complète, fut accordé à tous les Palestiniens qui se trouvaient résider dans le territoire nouvellement annexé. Ce statut comporte une série de problèmes légaux, dont le plus important est la capacité qu'a l'État de le révoquer conformément à ses propres lois mais contrairement aux normes légales internationales. L'État rend ainsi apatride le résident et le dépouille de ses droits humains de base, tant sur le plan civil que social et économique.

Ne pas accorder ce statut aux habitants d'*Al-Walajah* voulait dire qu'ils ne pourraient jamais mener leur vie à Jérusalem, alors même qu'ils habitaient à l'intérieur de ses frontières, puisqu'ils ne disposaient pas du statut légal les autorisant à étudier, travailler ou, plus important encore, se mouvoir librement dans la ville. Ils se résignèrent donc à une vie en Cisjordanie, comptant sur Bethléem et Beit Jala, les plus proches villes d'une certaine importance, pour leur travail, l'éducation, la santé et tous les autres aspects de la vie.

La séparation d'avec leurs terres et d'avec Jérusalem allait bientôt être suivie de nouvelles complications légales, puisque ces résidents étaient considérés comme « étrangers illégaux » dans leurs propres foyers.

La terre où ils habitaient était maintenant israélienne, alors que leur statut de résident restait palestinien. Des raids nocturnes de la police israélienne des frontières s'ensuivirent, et des gens furent littéralement expulsés de leurs maisons pour « séjour illégal en Israël » alors qu'ils se trouvaient dans leurs propres maisons et au sein de leurs propres familles. Et toutes les tentatives d'obtention du statut de résident de Jérusalem furent repoussées par les tribunaux israéliens.

Ces politiques de résidence infâmes servent un but évident : obtenir une majorité démographique juive à Jérusalem à travers le transfert silencieux mais forcé des Palestiniens hors de leurs terres et de leurs foyers.

Et pour les résidents qui n'auront pas pu être expulsés par les politiques de résidence, Israël applique des politiques de planification qui ont pour nom démolition de maisons, en appliquant aussi aux bâtiments l'argument d'illégalité.

À la fin des années 1990, les villageois s'organisèrent pour préparer un plan de protection des bâtiments existants et de développement du village. Les plans furent soumis aux autorités israéliennes compétentes, mais se trouvèrent d'abord recalés durant la seconde Intifada, puis rejetés en 2009 au prétexte que le village se trouvait dans une zone verte à protéger.

Les politiques de résidence sont souvent associées à des politiques d'expropriation de terres et de planification au service de la seconde partie de l'équation, à savoir le maintien d'une continuité géographique de colonies juives dans un Grand Jérusalem. Dans le cas de *Walajah*, il s'agit des colonies voisines de *Gilo* et de *Har Gilo*, toutes deux établies sur des terres illégalement confisquées par Israël à leurs propriétaires palestiniens qui sont les résidents de *Walajah*.

Durant les années et les mois écoulés, beaucoup de plans furent initiés et approuvés par Israël pour continuer l'expansion des colonies de *Gilo* vers *Walajah* et la région de *Crémisan*. Le dernier en date fut publié en juillet dernier, prévoyant que 3000 unités d'habitation soient ajoutées à *Gilo* sur les pentes sud-est en face de *Walajah*.

Deux autres plans d'extension de la colonie de *Gilo* ont été déposés ces dernières années, en 2011 et 2012, ajoutant 770 unités d'habitation sur un territoire de 143 *dunums* (N. du T. : env. 15 ha), pendant que *Walajah*, de l'autre côté de la même vallée, se retrouve étranglé, tout comme la région de *Crémisan*, par un autre moyen d'expropriation : le mur de séparation.

La Cour Internationale de Justice (ICJ) a déclaré illégal le mur de séparation dans son avis consultatif, au regard du droit humanitaire



international et des droits humains et a demandé à Israël de « *payer des réparations pour tous les dommages causés par la construction du Mur* » et de « *démanteler immédiatement les parties de cette structure situées à l'intérieur des territoires palestiniens occupés* ». Mais les autorités israéliennes, y compris leur Haute Cour de Justice, continuent de l'ignorer.

C'est au prétexte de la sécurité qu'Israël continue de construire le mur de séparation qui entoure aujourd'hui *Walajeh* et transforme le village en une prison à ciel ouvert. Il suffit de lire l'histoire de la maison de la famille Hajajleh pour saisir la cruauté de l'occupation et le manque de pertinence de la Haute Cour d'un côté, et la résilience des villageois palestiniens de l'autre.

La maison de cette famille est coupée du reste du village par le Mur et ne peut être atteinte que par un tunnel en béton, juste assez large pour permettre le passage d'un véhicule, avec un portail militaire fermé à clé au milieu. Les visites familiales doivent être coordonnées avec les autorités israéliennes, tout comme le passage de matériaux de construction.

Alors que la raison déclarée est toujours celle de la sécurité, la vraie raison reste l'appropriation des terres, d'autant de terres que possible. Aucune autre raison ne saurait expliquer la déclaration récente (2016) faisant des terres de *Walajeh* situées de l'autre côté du Mur un Parc national israélien, « *Ein Hannya* », ou l'expansion des colonies qui continuent à ramper vers *Walajeh*, *Crémisan* et *Beit Jala*, réputés être les sources des menaces d'insécurité que le Mur est censé empêcher.

Il est admirable que, malgré toute la persécution à laquelle ils font face et la force d'État constamment utilisée contre eux, les résidents de *Walajeh* restent fermes sur leurs terres, forts dans leur foi et leur espoir en une plus grande justice à venir encore. Après tout, c'est dans les terres de *Walajeh* que le plus ancien olivier de Palestine plonge ses racines. Venez et voyez !

Et pour nous autres, alors que nous approchons de la 50^{ème} année de l'occupation, nos efforts à tous les niveaux, locaux et internationaux, doivent être dirigés vers l'abolition de cette occupation injuste et des régimes qui lui sont associés, sans quoi les plaintes des habitants de *Walajeh* resteraient des cris dans le désert.

Manal Hazzan Abusinni :

Née à Nazareth, Manal Hazzan Abusinni est une avocate qui a 16 ans d'expérience dans la défense des Droits humains. Également traductrice trilingue, elle s'est spécialisée en Droit international et Droits humains. Titulaire d'un bachelor de l'Université Hébraïque de Jérusalem ainsi que d'un master de l'Université UCL de Londres, elle a travaillé avec des Organisations de défense des Droits humains israéliennes et palestiniennes et elle a été pendant 6 ans à la tête du Département des lois de St. Yves, le Centre catholique pour les Droits humains dans la vieille ville de Jérusalem. Aujourd'hui, elle dispose de son propre cabinet d'avocats à Jérusalem et travaille comme conseillère en Droit. Elle est membre du Conseil de différentes organisations comme Kairos Palestine, le YWCA de Jérusalem, Emek Shaveh - Archéologie à l'Ombre du Conflit, l'école Helen Keller pour déficients visuels (2015). Elle vit avec sa famille à Jérusalem.

Trad. U. Richard-Molard

« Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et fuis en Égypte ! » (Mt 2,13)

Fr. Jamal Khader

« Je ne doute plus que le Dieu que nous avions connu en Palestine en est parti lui aussi et est devenu un réfugié en un endroit que je ne connais pas... »

(Ghassan Kanafani in : *The Land of the Sad Oranges*).

Après la naissance de Jésus à Bethléem, la Sainte Famille n'a pas pu mener une vie normale et élever l'enfant dans un environnement de sécurité et de paix. « Car Hérode va faire rechercher l'enfant pour le tuer ». C'est ce que l'ange dit à Joseph, lui demandant de quitter son pays et sa maison pour sauver sa famille et lui trouver un endroit sécurisé. La Sainte Famille elle-même n'est pas épargnée par l'itinérance et n'a pas d'endroit où vivre, car Hérode veut protéger son trône en tuant les enfants de Bethléem.

Hérode recherchait le pouvoir et voulait imposer sa domination par la force. Son amour du pouvoir l'a conduit à sacrifier les enfants de Bethléem lorsqu'il entendit qu'un « Roi » y était né. Hérode est mort, mais l'état d'esprit d'Hérode demeure. Certains croient toujours qu'ils peuvent contrôler le destin d'êtres humains par la force et les sacrifier sur l'autel de leur pouvoir. Il y a toujours un « Hérode » pour ordonner le sacrifice d'enfants, et toujours des enfants qui doivent fuir et être déplacés.

Le Christ n'est pas venu pour être un roi comme les autres rois. « Son royaume n'est pas de ce monde », et Il n'est pas comme les gens de ce monde. Il est venu nous rejoindre dans notre refuge, pour devenir lui-même un réfugié. « Il a vécu comme nous en toutes choses », même dans l'expérience du refuge, Il est devenu comme nous, l'un d'entre nous. Comme l'asile de l'Enfant fut temporaire, nous avons confiance que notre déplacement, quelle qu'en soit la durée, sera temporaire aussi. Notre Seigneur est un Dieu juste et aimant. Il ne veut pas voir l'injustice perdurer pour ses enfants, et ne peut pas permettre que la tragédie se poursuive pour ses bien-aimés.

Père céleste, Créateur de l'humanité et notre Sauveur... Tu voulais que ton Fils participe de notre humanité dans toute son instabilité et toute sa peine, qu'Il devienne un réfugié et souffre du déplacement, transi et loin de chez lui. Regarde tes enfants réfugiés qui souffrent du déplacement et de l'aliénation. Ils souffrent les épreuves portées par l'enfant Jésus et sa famille lorsqu'ils émigrèrent en Égypte. Hérode voulait tuer l'enfant, alors Joseph a préféré emmener l'enfant et sa mère, fuir vers un lieu où il pourrait ménager une meilleure vie pour sa famille. C'est ce que beaucoup ont fait ici, dans ce pays. Ils ont été déplacés, ils ont quitté leur maison, non pas pour échapper aux épreuves et aux difficultés, mais pour survivre et chercher une vie sûre pour leurs enfants.

Nous plaçons entre tes mains nos frères et sœurs réfugiés, pour leur montrer ta tendresse et ton amour paternel. Nous plaçons entre tes mains leur souffrance d'être éloignés de leur patrie, leurs espoirs et leurs rêves de retour et de vie en sécurité. Envoie ton ange comme tu l'as envoyé au juste Joseph, pour leur dire : « Lève-toi, prends avec toi l'enfant et sa mère, et va



dans ton pays ». Lève-toi et retourne dans ton pays, le pays de tes ancêtres. C'est là que je veux que tu sois, pas pour lutter et combattre, mais pour travailler ta terre et élever tes enfants. Nous t'adorerons en Esprit et Justice, pour que le pays devienne un lieu où l'on peut t'adorer, toi, et non pas une idole qu'on vénérerait en ton nom. Car ce pays et tout ce qu'il contient t'appartient, et il nous est confié uniquement pour que nous y plantions et en prenions soin.

Ô Dieu de miséricorde, aie pitié de nos frères et sœurs réfugiés, sois avec eux afin qu'ils puissent retourner en sécurité dans leurs maisons et participer à la construction de la paix, la paix que Tu donnes et qui ne peut se faire sans Toi. Une paix basée sur la justice pour tous ceux qui subissent l'injustice. Une paix fruit de la justice et base de la réconciliation. Amen

Trad. D. Vergniol

Fr. Jamal Khader

Jamal Khader a été ordonné prêtre du Patriarcat latin de Jérusalem en 1988. Vicaire, puis curé de 1988 à 1994, il a poursuivi ses études à Rome, à l'Université Pontificale Grégorienne (1994 -1998) où il a obtenu un Doctorat en Théologie dogmatique.

Professeur de théologie dogmatique et de théologie fondamentale au Séminaire Patriarcal Latin de Jérusalem (1998 – 2017) et à l'Université de Bethléem (2000 – 2017). Responsable du Département des Études Religieuses de cette même université de Bethléem (2003 - 2013)

Doyen de la Faculté de Lettres de l'université de Bethléem de 2008 à 2013, et Recteur du Séminaire du Patriarcat latin de 2013 à 2017.

Actuellement curé de la paroisse de la Sainte Famille à Ramallah, il est co-auteur du document « Kairos Palestine ».



« En l'absence de tout espoir, nous faisons entendre aujourd'hui notre cri d'espérance. Nous croyons en un Dieu bon et juste. Nous croyons que sa bonté finira par triompher sur le mal de la haine et de la mort qui règnent encore sur notre terre. Et nous finirons par entrevoir une "terre nouvelle", et un "homme nouveau" capable de s'élever par son esprit jusqu'à l'amour de tous ses frères et sœurs qui habitent cette terre. »

Document Kairos Palestine – Un moment de vérité, chapitre 10

Épilogue

En préparant nos cœurs pour Noël... pensons, s'il vous plaît, aux Palestiniens

Rifat Odeh Kassis

Ô Dieu, Dieu de toute création, nous aspirons à ta justice, nous avons soif de ton eau et espérons ton amour. Donne-nous la force de nous repentir et d'être tes fidèles et courageux serviteurs. Accorde-nous tes bénédictions célestes afin que nous tenions ferme et résistions au mal. Donne-nous la force d'avancer avec Toi, de naître de nouveau pour glorifier Ton nom. Ouvre nos yeux sur la souffrance de ton peuple, renforce notre foi afin que nous nous tenions à ses côtés en solidarité de foi, d'espérance et d'amour.

La situation désespérée des Palestiniens aujourd'hui est une crise sévère, très grave, d'une urgence particulière. Aujourd'hui, nous vivons un moment particulièrement sombre de la réalité palestinienne, un moment qui émerge de longues décennies noires de l'histoire palestinienne. Le peuple palestinien a subi la dépossession, la dispersion, l'apartheid, la manipulation, le contrôle par un régime étranger depuis sept décennies, et subit l'occupation militaire directe et l'apartheid depuis cinq décennies. Les négociations politiques interminables ont abouti à une impasse, et il n'y a aucun signe indiquant que le « processus de paix » pourrait progresser.

Notre patrie a été divisée en deux en 1948 lorsqu'Israël a été créé par la force sur 78 % de la Palestine. Plus des trois-quarts de notre population a été expulsée et est devenue un éparpillement de réfugiés à travers le monde sans aucune reconnaissance internationale sérieuse de leur droit au retour. Depuis l'occupation militaire israélienne de 1967 sur le reste de la Palestine, l'oppression des Palestiniens se poursuit avec la même intensité. Le massacre et la mutilation du peuple palestinien se poursuivent avec la même intensité aussi. Notre pays est confisqué quotidiennement, et des implantations illégales réservées aux seuls Juifs s'y construisent. Des routes ont été construites à l'usage exclusif des colons, et la construction du mur de séparation a confisqué 40 % de ce qu'il nous restait de notre terre. Le siège de Gaza continue. Des maisons palestiniennes sont démolies régulièrement, les cartes d'identité des résidents palestiniens de Jérusalem sont annulées, entraînant pour eux l'interdiction de résider dans la ville. Les Palestiniens sont constamment soumis au racisme, aux restrictions de circulation, à des limitations d'accès aux services de santé comme aux possibilités de travailler ou d'étudier, à des arrestations arbitraires et à une foule d'humiliations quotidiennes. Les prisonniers palestiniens, et parmi eux des femmes et des enfants, sont soumis à des conditions sévères, des violations de leurs droits, de mauvais traitements. Plus de six millions de réfugiés attendent toujours le droit au retour, nombre d'entre eux vivant dans de dures conditions au sein des camps de réfugiés. À l'intérieur d'Israël, les Palestiniens sont soumis à une discrimination incessante et à l'apartheid, sans aucun début de réparations vis-à-vis des crimes historiques commis envers eux.

La situation ne s'améliore pas. De fait, elle empire plutôt. La Coalition Nationale des Organisations Chrétiennes en Palestine (NCCOP) a envoyé le 12 juin 2017 une lettre ouverte au Conseil Œcuménique des Églises pour dire : « L'état des choses dépasse la notion d'urgence. Nous sommes au bord d'un effondrement catastrophique. Le statu-quo actuel est insoutenable. C'est peut-être notre dernière chance d'arriver à une paix juste. En tant que communauté chrétienne palestinienne, c'est peut-être notre dernière occasion de préserver une présence chrétienne dans ce pays ».

Il ne suffit pas de comprendre la situation critique actuelle qui modèle la vie du peuple palestinien aujourd'hui, il nous faut lutter de toutes nos forces pour la changer. Ainsi nous pourrions peut-être aider à trouver une solution pacifique à cette longue occupation militaire, à cette dépossession, à la discrimination et à l'apartheid. Aujourd'hui plus que jamais, vous, nos sœurs et frères du monde entier, vous avez la possibilité et le devoir de réclamer la justice : en refusant de fermer les yeux et de laisser se poursuivre l'impunité d'Israël, en prenant des positions claires et fortes contre toute théologie ou groupes chrétiens qui justifient l'occupation, en défendant les droits des Palestiniens et leur devoir de résistance à l'occupation, en soutenant des mesures économiques, sportives, culturelles et académiques qui peuvent contraindre Israël à se soumettre à la loi internationale et aux résolutions de l'ONU afin que les Palestiniens accèdent à leurs droits.

En ce temps de l'Avent, nous disons avec force que, comme peuple d'espérance, nous ne nous laisserons jamais aller au désespoir. Notre espoir en notre Dieu ressuscité est grand et reste incontesté. Mais nous avons besoin de vous, nos frères et sœurs chrétiens, maintenant plus que jamais. Nous avons besoin de votre solidarité engagée et nous vous pressons de nous entendre et de répondre à notre appel.

Le temps vient à manquer. Mais avec votre force, votre solidarité, votre engagement et votre compassion, avec votre refus décidé, public et uni, de toute autre solution que celle qui met fin à l'oppression, alors, ensemble nous pouvons inverser la tendance. Nous pourrions enfin vivre en paix dans la justice, la paix à laquelle tous les peuples aspirent, la Paix qui a été annoncée à Bethléem.

Comme nous l'avons écrit dans le document Kairos, chapitre 6.1 : « *La question que nous adressons aujourd'hui à nos frères et sœurs dans toutes les Églises est la suivante : Pouvez-vous nous aider à retrouver notre liberté ? Ainsi seulement vous aiderez les deux peuples de cette terre, les Palestiniens et les Israéliens, à parvenir à la justice, à la paix, à la sécurité et à l'amour.* »

De Bethléem, où la Paix fut annoncée, je vous souhaite à tous et à toutes un Joyeux Noël.

Rifat Odeh Kassis

Tout au long de sa carrière, il a plaidé et mené campagne activement pour l'application réelle des lois humanitaires et du Droit humain international en Palestine, à travers ses divers postes professionnels ou bénévoles. En 1988, il a commencé à travailler à Jérusalem-Est pour les UCJG en tant que directeur pour les programmes de réhabilitation de Cisjordanie. En 1995, il a été cofondateur du Groupe de Tourisme Alternatif (ATG). En 1991 il a fondé la première ONG palestinienne indépendante pour les Droits des Enfants, une section nationale du mouvement international de défense des Droits de l'Enfant 'Defence for Children International' (DCI) basé à Genève. Par la suite il a servi comme président de DCI-Palestine avant de devenir président du mouvement DCI au niveau international.

Trad. D. Vergniol